

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Mardi 19 avril 2022.

**Déclaration conjointe du Premier ministre Nikol Pashinyan et du Président russe Vladimir Putin**

Moscou, 19 avril 2022.

*À l'invitation du Président de la Fédération de Russie Vladimir V. Les 19 et 20 avril 2022, le Premier ministre de la République d'Arménie, Nikol Pashinyan, a effectué une visite officielle dans la Fédération de Russie.*

1. Il y a eu un échange de vues approfondi dans une atmosphère constructive et confiante, caractéristique des relations alliées arméno-russes dans les domaines politique, militaire, militaro-technique, commercial-économique, scientifique-éducatif, culturel-humanitaire, ainsi que du programme complet de coopération bilatérale en matière de justice, de travail et de questions sociales. Les discussions ont également porté sur les questions actuelles d'intérêt mutuel et sur la coopération dans les affaires régionales et internationales.

2. Parties attachant une importance historique à la réunion de 1992. Le 3 avril 1997, à l'occasion du 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques, ils ont réaffirmé leur intention d'étendre et de développer des relations interétatiques globales. 29 août 2000. Accord entre la République d'Arménie et la Fédération de Russie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle. Sur la base des principes inscrits dans la Déclaration sur la coopération entre les alliés de la République d'Arménie et de la Fédération de Russie pour le XXIe siècle. Ils se sont déclarés convaincus que le développement progressif des relations arméno-russes contribuera à la réalisation des aspirations des peuples autochtones de Russie, au renforcement de la sécurité régionale et à l'accroissement de l'autorité internationale des deux pays.

Les dirigeants ont convenu d'organiser des événements conjoints à l'occasion du 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques en 2022 afin de promouvoir la coopération bilatérale et de renforcer son orientation stratégique et son caractère particulier. Il a été décidé d'organiser des journées de la culture arménienne en Russie, des journées de la culture russe en Arménie à l'occasion de l'anniversaire de la création du monument de l'amitié arméno-russe à Erevan et un certain nombre d'autres événements.

Il a été décidé de promouvoir l'établissement d'un dialogue permanent entre les sociétés arménienne et russe dans le but de tenir sa première session en 2022, consacrée au 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques.

4. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine a noté la priorité d'un dialogue régulier dans un climat de confiance au plus haut niveau. À cet égard, la pertinence de l'actuelle visite officielle du Premier ministre arménien en Fédération de Russie, l'importance de renforcer davantage les liens politiques mutuellement bénéfiques, de développer les échanges interinstitutionnels, d'approfondir la coopération commerciale et économique et d'approfondir les processus d'intégration dans la région eurasiennne ont été soulignés.

L'utilité de l'expérience des consultations bilatérales de politique étrangère à différents niveaux est confirmée. La nécessité de poursuivre le dialogue interparlementaire intensif entre l'Arménie et la Russie a été soulignée. Le haut niveau de la coopération militaire-militaire-technique entre la République d'Arménie et la Fédération de Russie a été noté.

5. Les dirigeants se sont déclarés satisfaits des résultats des travaux visant à placer le chiffre d'affaires du commerce arméno-russe sur la voie d'une croissance durable. La nécessité de poursuivre la diversification progressive de la catégorie de produits, de développer la coopération dans divers domaines de production et d'utiliser activement les mécanismes de l'Union économique eurasiennne a été soulignée.

Un accord a été conclu pour encourager l'établissement de liens étroits entre les communautés d'affaires des deux pays, notamment par le biais d'événements interrégionaux et d'activités des collectivités locales, grâce à la mise en œuvre de mécanismes de missions d'affaires. Le gouvernement de la République d'Arménie et le gouvernement de la Fédération de Russie en 2022-2025 a été évalué positivement. Des travaux ont été menés pour finaliser le programme de coopération économique de l

6. La pertinence, l'efficacité et l'efficience élevées du groupe de travail sur la coopération économique entre la République d'Arménie et le groupe de travail sur l'industrie en termes de développement et de mise en œuvre d'arrangements pratiques bilatéraux ont été notées. Un intérêt mutuel a été exprimé pour mettre l'accent sur la tenue d'expositions industrielles permanentes en Arménie, y compris la coopération dans le domaine des hautes technologies.

Les parties ont salué l'intention des opérateurs économiques russes d'établir un cycle de production complet et moderne en Arménie. Ils ont exprimé leur intérêt pour le développement de l'énergie, notamment l'élaboration de programmes d'énergies renouvelables fondés sur les principes de sécurité et d'indépendance énergétiques, de respect de la nature et de développement durable.

Il a été décidé de faciliter davantage l'afflux d'investissements russes en Arménie. Il a été souligné que les opérateurs économiques russes font partie des principaux contribuables arméniens, fournissent un nombre considérable d'emplois et élargissent les possibilités de formation professionnelle.

Ils ont noté avec satisfaction les efforts des parties pour établir le Conseil d'affaires arméno-russe visant à développer les relations entre les régions des deux pays, à consolider les relations d'affaires, à créer des coentreprises et à activer le dialogue sur les investissements.

Les parties ont réaffirmé leur volonté d'étendre la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ils se sont félicités de la prolongation de la durée de vie de la centrale nucléaire arménienne et ont exprimé leur intention d'étudier la construction de nouvelles unités de production.

L'accent a été mis sur une collaboration efficace avec l'Union économique eurasienne pour un développement cohérent avec le marché commun de l'énergie.

7. Les parties ont exprimé leur intention de contribuer à l'approfondissement de la coopération pratique entre l'Arménie et les "régions de Russie", notamment par la mise en œuvre du mécanisme des conférences interrégionales annuelles. Un soutien est apporté à l'accord de coopération interrégionale entre le gouvernement de la République d'Arménie et le gouvernement de la Fédération de Russie pour les années 2022-2027. Mise en œuvre complète du programme, établissement de liens transversaux entre les "municipalités" des régions.

8. Les dirigeants ont confirmé leur intention de poursuivre les actions communes contre le nouveau coronavirus COVID-19, d'autres infections dangereuses et les maladies animales. Ils ont jugé inacceptable la politisation de la question de l'épidémie et ont préconisé des efforts conjoints pour surmonter les conséquences de COVID-19 et prévenir la propagation des maladies infectieuses.

9. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine s'est dit préoccupé par l'application de mesures restrictives unilatérales par un certain nombre de pays. Ils ont exprimé leur intention de surmonter conjointement les défis causés par ces mesures, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la sécurité énergétique, de la logistique et d'autres domaines des deux pays.

10. Les parties se sont déclarées préoccupées par la tendance croissante à recourir à des pratiques illégales et nuisibles, à s'immiscer dans les affaires intérieures des États et à porter atteinte à leur souveraineté. Ils ont souligné l'importance de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité informatique internationale. L'objectif d'une interaction constructive aux niveaux régional et mondial, en premier lieu au sein de l'ONU, pour assurer la sécurité internationale de l'information a été confirmé.

Les dirigeants ont souligné l'importance de poursuivre la mise en œuvre des accords conclus entre Erevan et Moscou dans le domaine de la biosécurité, notamment l'accord de 2021. Basé sur le protocole d'accord sur la biosécurité du 6 mai. Il est réaffirmé que les territoires des deux pays ne seront pas mis à la disposition de pays tiers dans le but de mener des activités de biosécurité l'un contre l'autre.

12. Les deux parties, tout en maintenant une approche commune d'un passé partagé, ont exprimé leur intention de poursuivre la lutte contre la réinterprétation des conséquences de la Seconde Guerre mondiale et la déformation de l'histoire. Ils ont convenu d'intensifier les

efforts pour combattre le racisme, la xénophobie, le néonazisme ainsi que toute manifestation de discrimination nationale, linguistique ou religieuse, y compris les droits des citoyens, des compatriotes vivant en Russie, de la Russie et de leurs intérêts légitimes.

13. Les dirigeants ont appelé à un approfondissement de la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'emploi, des questions sociales, de l'information, du tourisme, du sport et de l'environnement. Dans ce contexte, le groupe de travail interministériel bilatéral sur la coopération en matière d'éducation, le ministère de l'éducation, des sciences, de la culture et des sports, le ministère de la culture 2022-2025 sont des instruments importants. Un programme de coopération pour 2022-2023 entre le ministère de l'éducation, des sciences, de la culture et le ministère des sports de la Fédération de Russie. Plan d'action pour la mise en œuvre du protocole d'accord sur les sports pour 2022-2023 entre le ministère de l'Environnement de la République d'Arménie, le ministère des Ressources naturelles de la Fédération de Russie et le ministère de l'Écologie. Programme pour la mise en œuvre du protocole d'accord sur la coopération environnementale.

L'importance d'assurer des conditions favorables à l'étude de la langue russe en République d'Arménie dans la Fédération de Russie, notamment en augmentant l'efficacité des organisations éducatives communes et des branches des universités russes opérant en République d'Arménie, a été soulignée.

14. N.V.Pashinyan et V.V. M. Poutine a convenu d'étendre la coopération dans le domaine des sciences fondamentales sur la base de complexes communs de production scientifique, en mettant l'accent sur le développement des produits de haute technologie nécessaires. Ils ont exprimé leur volonté de promouvoir les liens entre les universités et les instituts de recherche scientifique des deux pays, les nouveaux projets d'entreprise (start-ups) ainsi que de promouvoir les congrès, conférences, séminaires, expositions et autres événements visant à développer la coopération dans le domaine de la science, de l'éducation et de la politique de la jeunesse.

15. Les dirigeants se sont prononcés en faveur de l'activation des échanges de jeunes entre les deux pays par le biais de mécanismes permettant de faire venir des citoyens arméniens dans des établissements d'enseignement supérieur d'Arménie aux frais du budget fédéral de la Fédération de Russie dans le cadre de forums de jeunes russes.

16. Travail utile réalisé par le Centre culturel et d'affaires de Moscou "Moscow House", la Maison du livre russe à Erevan, le Théâtre d'État russe d'Erevan portant le nom de K. S. Stanislavsky, le Théâtre d'État russe d'Erevan et le Musée russe. K.S. Stanislavsky Yerevan State Russian Drama Theatre pour des contacts plus étroits dans le domaine de la culture et de l'éducation. Ils ont préconisé la tenue de manifestations de masse visant à renforcer les liens culturels entre les deux peuples, notamment l'organisation d'expositions communes, de festivals et de tournées d'artistes de premier plan d'Arménie et de Russie.

17. Pashinyan et Poutine ont convenu de soutenir le développement de la diaspora arménienne en Russie, de révéler le potentiel de la diaspora russe en Arménie, de renforcer les relations culturelles et humanitaires bilatérales et de mettre en œuvre des initiatives

socialement significatives entre les deux pays. L'importance des activités des associations de la diaspora pour promouvoir l'unité interethnique des différents groupes ethniques, l'harmonie interethnique et le renforcement et la consolidation de la confiance a été soulignée.

18. Reconnaisant le rôle clé de l'Organisation du traité de sécurité collective pour assurer la sécurité régionale, les parties ont confirmé qu'elles étaient prêtes à intensifier les efforts pour renforcer les capacités de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), y compris les forces de maintien de la paix de l'OTSC et la réponse de l'organisation aux crises.

19. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine s'est prononcé en faveur de l'avancement progressif des processus d'intégration au sein de l'Union économique eurasiennne, de la mise en œuvre des orientations stratégiques du développement de l'intégration, notamment la création d'un marché intérieur sans limites, obstacles et exceptions, l'augmentation de la part des règlements en monnaies nationales.

20. Les parties ont appelé à un approfondissement de la coopération au sein de la Communauté des États indépendants dans tous les domaines, y compris la coordination des positions sur les questions internationales d'actualité, l'augmentation du niveau de développement socio-économique des États membres de la Communauté, le développement des liens culturels et humanitaires.

21. Les dirigeants ont réaffirmé leur attachement aux principes de la Charte des Nations unies et à la mise en place d'un système international global, juste et représentatif pour promouvoir la paix, la démocratie et la prospérité de tous les peuples. Les parties s'efforceront d'approfondir la coopération au sein des Nations unies et d'autres instances afin de concilier les positions de l'Arménie et de la Russie.

22. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine a exprimé sa profonde inquiétude face à la détérioration de la situation internationale en matière de sécurité. À cet égard, les parties ont l'intention de renforcer encore leur coopération afin de contrer les tendances négatives dans ce domaine. Les dirigeants estiment qu'aucun État, alliance ou coalition ne peut assurer sa sécurité au détriment de celle des autres États. Ils soulignent l'inadmissibilité des actions visant à obtenir des gains militaires unilatéraux au détriment de la destruction de l'architecture de contrôle des armements, qui violent le principe fondamental de la sécurité égale et indivisible et conduisent ainsi à la controverse.

23. Les parties ont souligné leurs efforts communs dans la lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes, l'extrémisme, le trafic illicite de drogues, d'armes, d'explosifs, la criminalité transnationale organisée et d'autres menaces pour la sécurité des deux pays.

24. Les dirigeants ont échangé leurs points de vue sur la situation dans le Caucase du Sud. Les trois dirigeants ont exprimé leur point de vue sur la poursuite d'un travail constructif lors des prochaines réunions des dirigeants de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie et de la Russie en 2020. 9 novembre 2021, a préconisé une mise en œuvre cohérente des accords du 11 janvier et du 26 novembre dans l'intérêt de la stabilité, de la sécurité et du développement

économique de la région. Ils ont souligné la contribution cruciale des forces russes de maintien de la paix à la sécurité du Haut-Karabakh et à la création de conditions de vie favorables et sûres pour la population. Ils ont souligné la nécessité de résoudre d'urgence la question humanitaire de longue date que constitue la résolution du conflit du Haut-Karabakh par des moyens politiques et diplomatiques.

Dans ce contexte, ils ont réaffirmé la possibilité d'utiliser la capacité et l'expertise des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE, conformément à son mandat international.

25. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine a souligné la nécessité d'activer le groupe de travail trilatéral sur le déblocage de toutes les liaisons économiques et voies de transport dans le Caucase du Sud, coprésidé par les vice-premiers ministres d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Russie.

La partie russe est prête à participer à des projets de réhabilitation de l'infrastructure ferroviaire de l'Arménie, notamment de Syunik et d'autres régions de la République d'Arménie.

26. Les parties se sont mises d'accord, selon 2021. Accélérer la création d'une commission bilatérale sur la démarcation et la sécurité dans la zone de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, avec le soutien consultatif de la Fédération de Russie, à la demande des parties.

27. Les dirigeants ont unanimement évalué la grande utilité des contacts entre l'Azerbaïdjan, les personnalités religieuses et les représentants publics arméniens soutenus par la Russie, qui ont contribué à "jeter des ponts" entre les peuples des deux pays. Cette pratique va se poursuivre.

28. Les parties ont convenu d'intensifier la coopération trilatérale entre l'Arménie, la Russie et l'Azerbaïdjan afin de contribuer à la normalisation des relations entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie dans l'ensemble de la région.

Ils ont souligné l'importance d'impliquer toutes les parties intéressées, y compris le Comité international de la Croix-Rouge, les agences spécialisées, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNESCO, dans la résolution des problèmes humanitaires dans la région et la fourniture d'une assistance complète à tous ceux qui en ont besoin.

29. N.V. Pashinyan et V.V. M. Poutine a salué le processus de normalisation des relations arméno-turques lancé avec le soutien de la Russie.

30. Les parties ont noté le lancement réussi de la structure consultative régionale "3+3", qui vise à offrir des possibilités supplémentaires de dialogue et de coopération multidimensionnelle entre tous les pays de la région.

*Le Premier ministre s'est dit convaincu que les négociations efficaces qui se sont tenues à Moscou contribueront à renforcer davantage le partenariat multilatéral arméno-russe entre les deux pays.*

*M. Pashinyan a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux de Vladimir Poutine et a réitéré l'invitation à se rendre à Erevan en 2022, lors de la seconde moitié de la réunion du Conseil de sécurité collective de l'OTSC. L'invitation a été acceptée avec gratitude.*